

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre décembre à 18 heures 30, le conseil syndical, régulièrement convoqué par la Présidente le 27 novembre 2024 par voie électronique et individuellement, s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération à Aix-les-Bains, en session ordinaire, sous la présidence de Sandra FERRARI.

Grand Chambéry	Présents	Absents	Grand Lac	Présents	Absents
<b>TITULAIRES</b>			<b>TITULAIRES</b>		
BERTHOMIER Christian	X		BALTHAZARD Pierre-Louis		X
DUMAZ Gérard		X	BIQUEZ François		X
DUMAZ Régis		X	CAMUS Gilles		X
FABRE Maryse	X		CHAPUIS Nicolas	X	
FERRARI Marcel	X		GIMENEZ André	X	
FERRARI Sandra	X		GRELLIER Jean-Marc		X
GALENE Pierre-Damien	X		HUYNH Antoine	X	
GENNARO Alexandre		X	MONTORO Marie-Pierre		X
GINOLLIN Pascal	X		MOUGNIOTTE Alain	X	
LEOUTRE Jean-Marc		X	PETIT GUILLAUME Sophie	X	
MIGUET Vincent	X		PIGNIER Régis	X	
PIERRETON Christophe		X	POILLEUX Nicolas		
REPENTIN Thierry	X		REVOL Karine		X
TICHKIEWITCH Serge	X		SALOMON Marie-Thérèse	X	
TRAHAND Cécile	X		VAIRYO Nicolas	X	
TURNAR Alexandra		X	VIAL Jean-Marc	X	
VANIN Gaëtan		X	VIOLA Peggy		X
<b>SUPPLEANTS</b>			<b>SUPPLEANTS</b>		
BEBERT Thierry	X		EXERTIER Bruno		X
CARACO Alain		X	FRAYSSE Claudie		X
REGAIRAZ Michel		X	GALY Philippe		X

<b>Elus absents Grand Lac</b>	<b>Donne pouvoir à</b>
VIOLA Peggy	HUYNH Antoine
BALTHAZARD Pierre Louis	MOUGNIOTTE Alain
<b>Elus absents Grand Chambéry</b>	<b>Donne pouvoir à</b>
GENNARO Alexandre	FERRARI Sandra

Secrétaire de séance : Christian BERTHOMIER

Périmètres	Membres titulaires	Membres suppléants	Présents	Votants
Grand Chambéry	17	3	11	12
Grand Lac	17	3	8	10

Le quorum est atteint, le conseil syndical peut valablement délibérer.

## ADMINISTRATION GENERALE: schéma d'exploitation saison hivernale 2024/2025 (compétences obligatoires)

La saison hivernale est une période clé pour notre territoire. Pendant près de 4 mois les domaines skiables vont accueillir de nombreux skieurs et touristes. Cette économie directe rayonne et crée une activité économique pour les commerçants, les loueurs de matériel, les hébergeurs, ...

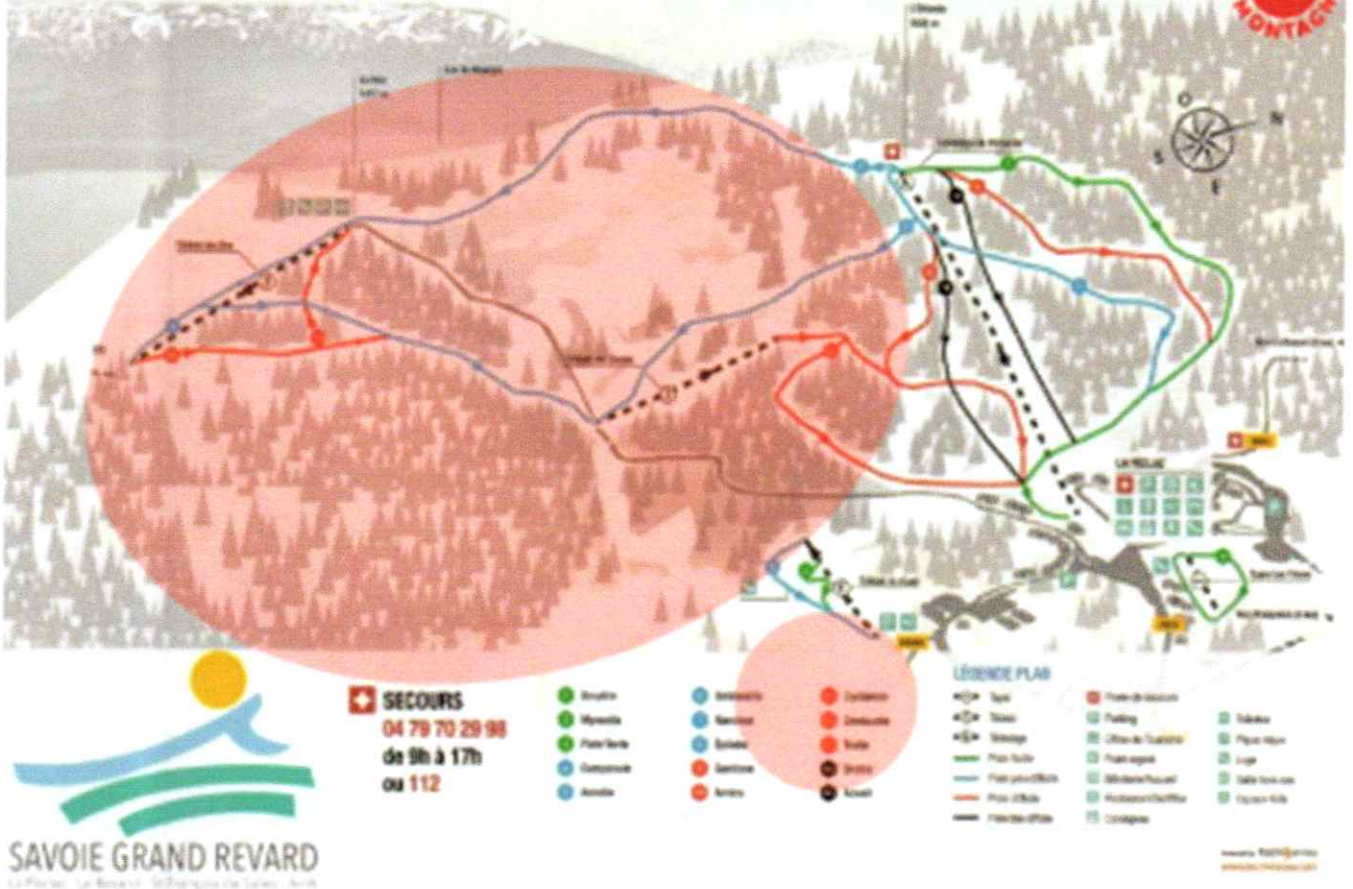
La régie Savoie Grand Revard est un moteur de l'économie locale, avec la création d'emplois directs et indirects, de séjours et d'attractivités.

Les domaines skiables, confrontés à des saisons marquées parfois par un faible enneigement, doivent s'adapter pour maintenir une activité raisonnée et atténuer les effets induits par le manque de neige.

Il est proposé d'approuver un schéma d'exploitation 2024/2025, qui vise la pérennité et la viabilité économique passant par une offre ski revisitée selon une période d'ouverture allant du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 31 mars 2025 (possibilité d'anticipation de l'ouverture aux week end de décembre sur l'Orionde).

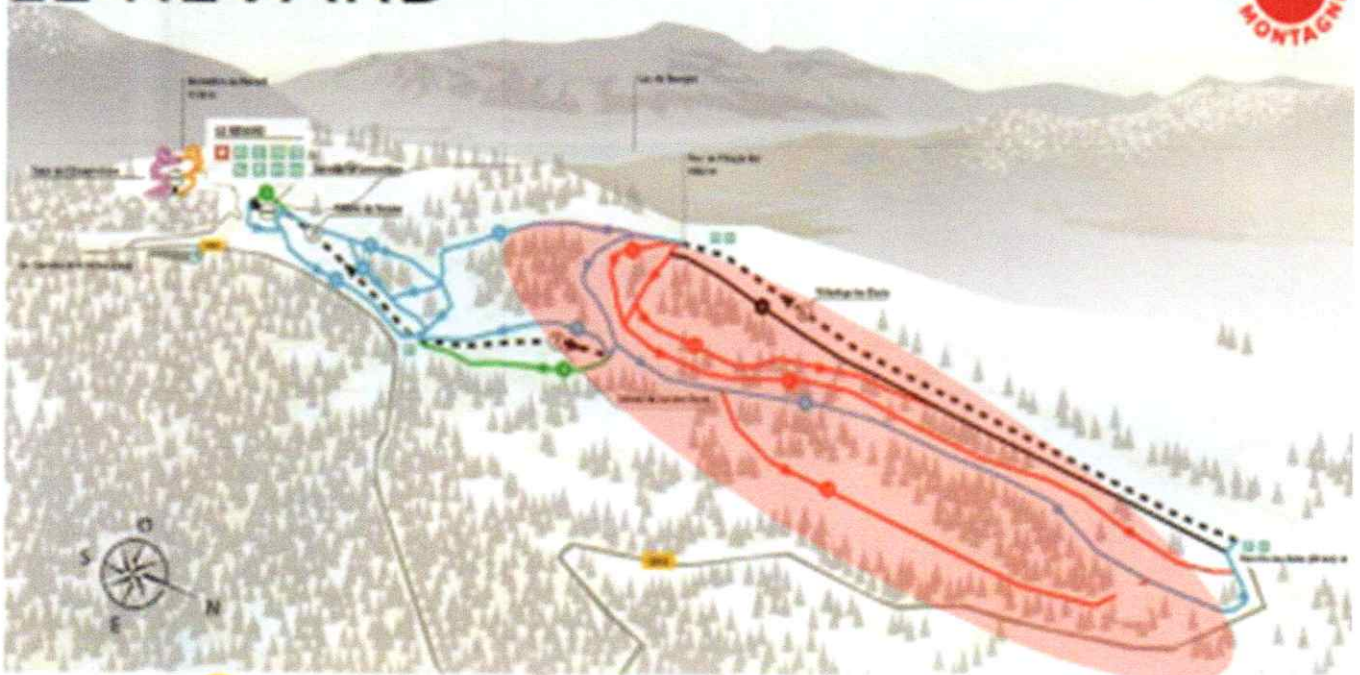
	Km de pistes associés à la remontée mécanique		VACANCES et WE <i>environ 6 semaines</i>				HORS VACANCES <i>environ 6 semaines</i>				économie prévisionnel sur charges : - personnel - énergie - damage		
			toutes Zones A, B, C		Lundi Mardi	Mercredi Jeudi Vendredi							
<b>ALPIN Féclaz</b>													
Télesiège Orionde	8,5 km	54%	ouvert	15,1 km	96%		8,8 km	56%		8,8 km	56%	-50 k€	
Tapis Trives	0,3 km	2%	ouvert										
Téléski Sire	4,1 km	26%	ouvert										
Téléski Gorge	2,2 km	14%	ouvert										
Téléski Gust	0,6 km	4%	fermé	0,6 km	4%		6,9 km	44%		6,9 km	44%		

# LA FECLAZ



	Km de pistes associés à la remontée mécanique		VACANCES et WE <i>environ 6 semaines</i>				HORS VACANCES <i>environ 6 semaines</i>				économie prévisionnel sur charges : - personnel - énergie - damage		
			toutes Zones A, B, C		Lundi Mardi	Mercredi Jeudi Vendredi							
<b>ALPIN Revard</b>													
Tapis Observatoire	0,1 km	1%		9,6 km	100%		7,0 km	73%		0,1 km	1%	-25k€	
Télesiège Ebas	6,9 km	72%											
Tapis Crémaillère	0,1 km	1%											
Téléski Tesson	1,7 km	18%						2,6 km	27%		9,5 km		99%
Téléski Col	0,8 km	8%											

# LE REVAR



**SECOURS**  
04 79 70 29 98  
de 9h à 17h  
OU 112

- LÉGENDE PISTES**
- Piste noire
  - Piste rouge
  - Piste bleue
  - Piste verte
  - Piste blanche
  - Piste bleue foncée
  - Piste bleue claire
  - Piste verte foncée
  - Piste verte claire
  - Piste blanche foncée
  - Piste blanche claire
  - Piste noire foncée
  - Piste noire claire

Source: 0479702998  
www.savoiegrandrevard.com

	Km de pistes associés à la remontée mécanique	VACANCES et WE environ 6 semaines toutes Zones A, B, C	HORS VACANCES environ 6 semaines		économie prévisionnel sur charges : - personnel - énergie - damage
			Lundi Mardi	Mercredi Jeudi Vendredi	
<b>TOTAL ALPIN</b>	<b>25,3 km 100%</b>	<b>24,7 km 98%</b>	<b>11,4 km 45%</b>	<b>18,3 km 72%</b>	

Durée	TARIF Haute Saison	TARIF Basse Saison	prévisions sur augmentation tarifaire en réf 23/24
TARIF journée	25€ / 22€	22€ / 19€	+57 k€
TARIF 4 h	23€ / 20€	20€ / 17€	
Semaine 6 jours	121,5 € / 105 €		
Saison	172,5 € / 150 €		

Nordique (ouverture première neige damable, jusqu'au dimanche 13 avril 2025)		
Féclaz Forêt	Fonction enneigement	
Féclaz Plateau Sud		? 25k€
Revard Crolles		
Saint François		? 25k€

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité

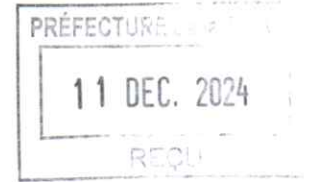
**APPROUVE** le schéma d'exploitation de la saison hivernale 2024/2025.

**VALIDE** les modalités d'ouverture du domaine skiable de la régie Savoie Grand Revard.

Fait à Aix les Bains, le 04 décembre 2024

Le secrétaire de séance

LA PRESIDENTE,  
Sandra FERRARI



Certifié exécutoire  
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention (s) : 0
Blanc (s) : 0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.